

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 6 OCTOBRE 2026

TENUE À 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Déclaration d'ouverture par monsieur le maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux - séance ordinaire du 15 septembre 2026 et séance extraordinaire du 29 septembre 2026

Objet : approuver les procès-verbaux faisant état des délibérations du conseil alors qu'il siégeait en séance publique.

4. Dépôt - listes des dépenses autorisées par délégation de pouvoir

Objet : déposer la liste des contrats conclus, au cours du mois précédent, par le comité exécutif et comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et la liste des dépenses autorisées par délégation de pouvoir, et ce, en conformité avec les articles 477.2 et 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

5. Modifications - structure organisationnelle de la Ville

Objet : modifier la structure organisationnelle de la Ville visant l'abolition du Service du développement économique ainsi que les 9 postes qui y sont rattachés.

Cette résolution découle de la conclusion d'une nouvelle entente avec la Société de développement de Shawinigan à la suite de la recommandation du Comité ad hoc sur la restructuration du développement économique à l'effet d'élargir le mandat de la Société de développement économique et le transfert des activités du Service de développement économique de la Ville vers cet organisme.

6. Contrat - étude de marché hôtelière

Objet : autoriser le contrat de gré à gré, avec HVS Consulting and Valuation Services pour les services professionnels pour une étude de marché hôtelière. Le montant estimé du contrat est de 17 500 \$, taxes en sus. Cette dépense sera financée à même le Fonds régions et ruralité (FRR) – volet 2.

7. Contrat - fourniture et livraison de membranes de remplacement - Station de traitement de l'eau du Lac-à-la-Pêche

Objet : autoriser le contrat de gré à gré, avec Veolia Water technologie Canada inc. pour l'achat d'un total de 1 152 modules de membranes de remplacement à la Station de traitement de l'eau du Lac-à-la-Pêche, sur une période maximale de 12 mois. Le montant estimé du contrat est de 1 604 954,88 \$, taxes en sus.

Les commandes seront effectuées par phase en fonction des besoins et les crédits budgétaires disponibles au moment de leur émission. L'octroi du contrat ne constitue pas une commande de la totalité des modules.

8. Signature - entente de partenariat - Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan (CCIS) - 2026-2028

Objet : autoriser la signature de l'entente de partenariat à intervenir avec Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan (CCIS).

L'engagement de la Ville de Shawinigan pour soutenir financièrement la CCIS représente un montant de 57 000 \$ sur 3 ans.

9. Signature - entente sectorielle - culture et tourisme

Objet : autoriser la signature de l'entente sectorielle de 3 ans à intervenir avec le ministre des Affaires municipales, la MRC de Maskinongé, la MRC de Mékinac, la MRC des Chenaux, la Ville de La Tuque, la Ville de Trois-Rivières, le Conseil de la nation Atikamekw, Culture Mauricie et Tourisme Mauricie.

La contribution financière de la Ville sera de 25 800 \$ répartie sur une période de 3 ans à même le FRR, volet 2.

10. Avis de motion et dépôt du projet - règlement SH-793 - emprunt 900 000 \$ - travaux de stabilisation des rives de l'île Melville

Objet : annoncer l'adoption éventuelle d'un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 900 000 \$ pour la réalisation de travaux de stabilisation des rives de l'île Melville et déposer le projet de règlement SH-793 à cette fin.

Le projet est prévu au programme quinquennal 2027-2031 et l'emprunt est d'une durée de dix ans.

En l'absence d'intervention, l'érosion des berges pourrait entraîner un recul estimé de 2 à 3 pieds par année. La réalisation des travaux de stabilisation permettra de freiner cette détérioration et d'assurer la protection des rives de l'île Melville.

11. Adoption - règlement SH-776.1 - taxes et compensations 2026

Objet : adopter le Règlement SH-776.1 ayant pour objet de modifier le règlement SH-776 établissant les taux de taxes et compensations qui seront en vigueur pour l'année 2026.

Ce règlement a pour objet de préciser, pour les utilisateurs de conteneurs, du délai pour présenter une demande de crédit.

12. Demande - célébration de mariages

Objet : demander au ministre de la Justice de désigner les conseillères Marie-Josée Suzor et Lynn Gravel ainsi que le conseiller Jacques St-Louis comme célébrants de mariages ou unions civiles sur le territoire de la municipalité.

13. Versement - aide financière - mesures incitatives pour les projets d'améliorations locatives et commerciales - Studio Pulse de Shawinigan

Objet : autoriser le versement d'une aide financière de 20 000 \$, à même les sommes disponibles à un fonds réservé et dont le versement est une mesure incitative à la réalisation de projets d'améliorations locatives et commerciales et autoriser la signature d'une entente.

14. Versement - aide financière - Programme d'adaptation de domicile

Objet : accepter la demande d'aide financière reçue dans le cadre du programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Une demande a déjà fait l'objet d'un versement au bénéficiaire le 9 décembre 2025, au montant de 36 693,09 \$.

L'objet de cette résolution est d'accepter une demande d'aide amendée pour ce même bénéficiaire, soit un montant supplémentaire de 2 311,13 \$, pour un montant total de 39 004,22 \$.

15. Lettre d'intérêt - projet de logements abordables - Société Urbanité Logements Abordables

Objet : appuyer le projet de logements abordables, porté par la Société Urbanité Logements Abordables, visant la réalisation de 24 à 32 logements abordables.

Il est dans l'intérêt de la Ville de soutenir la réalisation de projets d'habitation abordable afin de répondre aux besoins de la population et de contribuer à l'atteinte des objectifs de son Orientation stratégique en logement social et abordable dans le contexte où cet appui est essentiel pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ).

16. Désignation - Table régionale de concertation sur les aires protégées

Objet : désigner la conseillère en planification du développement durable au Service de l'aménagement du territoire à représenter la Ville à la table régionale de concertation sur les aires protégées, puisque ce service est impliqué dans la démarche de concertation et à participer aux tables locales de concertation.

17. Représentations

Objet : autoriser des élus municipaux à représenter la Ville à différentes activités et événements.

18. Affaires nouvelles

19. Période de questions

20. Levée de la séance

Me Chantal Doucet
Greffière

Projet